

# Cas C

**Je vais obtenir mon Baccalauréat (ou diplôme du secondaire).  
à l'étranger en juin/juillet 2024 (étudiant de nationalité européenne).**

Les inscriptions en 1<sup>ère</sup> année se feront **en ligne**  
**à partir de fin juin jusqu'au vendredi 16 août 2024.**  
Après cette date **plus aucun dossier ne sera traité !**

\* \* \* \* \*

**Voici les documents obligatoires pour l'inscription à l'épreuve d'admission:**

- une photocopie (recto/verso) de **la carte d'identité** valide ;
- un **extrait d'acte de naissance** ;  
*Attention, pour les Français.es, l'obtention de ce document se fait à la mairie de votre ville de naissance, il peut mettre plusieurs semaines à vous être délivré*
- une **photo d'identité** récente ;
- le **relevé de notes ORIGINAL du BAC** attestant la réussite du baccalauréat ;
- une **lettre de motivation** :
- la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou **l'attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles:  
<http://www.equivalences.cfwb.be>

**Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.**

**N.B. N'ENVOYEZ JAMAIS LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.**

- **les frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables en cas de désistement ou d'abandon ou de délai dépassé pour la soumission du dossier en ligne et non déduits des frais d'inscription en cas de réussite)